

METHODOLOGIE ET METHODES D'UNE RECHERCHE.

I. METHODOLOGIE.

Il n'entre pas dans notre propos de définir l'enseignement technique et la formation professionnelle. De nombreux auteurs et chercheurs le firent auparavant, soit partiellement, soit éxhaustivement, mais assurément avec précision et rigueur, tant dans l'analyse des besoins, que dans l'examen des moyens, et par la synthèse des résultats. Il n'entre pas plus dans notre propos de dresser l'Histoire de l'Ecole des Métiers des Industries de la Métallurgie, pour la cinquantaine d'années qui sépare 1923 de 1978. Créée au 119 de la rue Boileau, par la Chambre Syndicale des Industries Métallurgiques du Rhône, inaugurée le 16 octobre 1923, l'Ecole des Métiers s'installe, en octobre 1925, dans les locaux actuels du boulevard des Tchécoslovaques, agrandis ultérieurement, d'une ancienne fabrique de pneumatiques (Soly). La première date marque la création du premier atelier d'apprentissage et la seconde date indique la fin du recrutement au Lycée Technique d'Etat des Industries Métallurgiques. Ces deux bornes constituent les limites de la période d'observation de l'évolution institutionnelle et humaine. La dernière date: 1978, sera dépassée, pour atteindre 1982, date de notre départ de cet établissement scolaire, après quatre années d'activités qui permettront d'étayer notre analyse et de justifier notre sujet de recherche.

Mais, après l'étonnement que provoquera certainement notre introduction, chez le lecteur, n'abordons plus, de manière négative, le but de notre recherche. Celle-ci, bien modeste, centre sa réflexion sur une institution de formation, d'éducation; de sa création à sa fin, ou presque. Formative à ses origines par la présence du centre d'apprentissage, plus tard, pendant quelques années, du centre de formation accélérée, l'Ecole des Métiers dévient éducative, par l'évolution de la structure pédagogique, par l'élévation et la diversification des études et des diplômes. A ce propos G. Piaton écrit: *"Les études s'allongent et se diversifient. Les cursus se subdivisent. Les examens et diplômes se multiplient. L'homogénéité relative de l'institution scolaire naissante cède le pas à l'hétérogène, au spécialisé."* A partir de ce microcosme, nous réduirons encore nos mesures, en portant notre attention sur les élèves qui entrèrent au cours de la période citée et qui vécurent dans une Ecole aux statuts évolutifs. Nous percevrons, toutefois, en filigrane, l'action

(1) G. PIATON: Education et Socialisation, p113

du corps professoral, puisque l'essence du professeur ne peut pas se concevoir sans l'existence des élèves. Nous essaierons d'appréhender puis d'expliciter les causes et les conséquences du statut évolutif, des contradictions et des oppositions présentées par les divers partenaires de l'Ecole. Professeurs, directeurs, tentent d'échapper à la formation pour atteindre l'éducation alors que la Chambre Syndicale des Industries Métallurgiques du Rhône recherche, avant tout, la formation. Les directeurs, membres de l'Enseignement Technique, constituent le pivot entre les deux objectifs, les deux institutions: Ecole et Industrie, les deux structures: privée et publique de l'Ecole des Métiers, à partir de 1937. Par leurs aspirations, leur défense de l'Ecole, ils pèseront, comme nous le décrirons, par leurs discours, sur l'avenir de l'Ecole.

En fonction de cela, certains indicateurs guideront notre démarche pour vérifier des hypothèses que nous formulons à présent, pour l'essentiel.

Depuis quand, et comment se forma l'enseignement technique? Si nous pratiquons une étude comparée avec l'enseignement général classique et moderne, force nous convainc de reconnaître la jeunesse du premier sur l'ancienneté du second. Quelles sont leurs finalités respectives? L'un confère une culture humaniste, l'autre une culture professionnelle. Mais, ne s'agit-il pas de catégorier les individus entre ceux qui exerceront un métier intellectuel et ceux qui pratiqueront un métier manuel?

A qui s'adresse l'enseignement technique? Partant de cette question, nous demanderons à notre population, de vérifier si l'enseignement technique ne constitue pas un moyen de maintenir les classes sociales telles que les conçoivent des auteurs comme Karl Marx (1), Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2). Pour cela, nous cernerons les catégories socio-professionnelles des parents d'élèves reçus par l'Ecole des Métiers de la Métallurgie.

De manière plus globale, si l'enseignement technique porte encore sa jeunesse, nous parlerons surtout de la formation aux métiers moyens et inférieurs de l'industrie. En effet, avec Antoine Léon (3), nous remarquons l'ancienneté de l'enseignement technique et de la formation professionnelle pour les métiers supérieurs.

(1) K. MARX: Manifeste du Parti Communiste

(2) P. BOURDIEU- J.C. PASSERON: Les Héritiers, La Reproduction

(3) A. LEON: Histoire de l'Education Technique

Que signifie le décalage entre la mise en place des formations supérieures à partir du XVIII° siècle et celle des formations moyennes depuis le début du XX° siècle ? L'enseignement technique, s'il nous est permis de le vérifier, tendrait-il à hiérarchiser les individus au sein d'institutions de formation professionnelle concourant à l'acquisition d'un métier ? Cette question appelle deux types d'interrogations.

Tout d'abord, comment se situe l'enseignement technique dans le monde économique et professionnel (1) ? Au cours des siècles, la société en mutation, particulièrement à la révolution industrielle du XIX° siècle, chercha un type d'ouvriers adapté à ses besoins, sans pour cela définir clairement des objectifs éducatifs, suivre des modèles didactiques, employer une pédagogie appropriée. Aussi bien des monographies sur d'autres écoles, sur une période équivalente ou plus étendue que notre étude sur une période restreinte, montrent le passage d'une formation privée à une éducation publique (2). Nous écrivons à dessein formation et éducation qui recouvrent des réalités différentes quant aux moyens mais sensiblement voisinent quant aux objectifs, en particulier celui de livrer sur le marché du travail, la main d'œuvre aux degrés de qualification divers pour satisfaire la demande du secteur industriel pour remplir les objectifs économiques nationaux. Nous expliciterons plus avant les notions de formation et d'éducation aussi bien généralement, dans les dispositions réglementaires, que particulièrement, à partir de l'Ecole des Métiers de la Métallurgie.

(1) Guy AVANZINI "Immobilisme et Novation dans l'Education Scolaire" (Privat) 1975

(2) Y. LEGOUX "Du Compagnon au Technicien: l'Ecole Diderot et l'Evolution des Qualifications de 1871 à 1971" (1973)

En nous interrogeant sur l'environnement industriel du quartier dans lequel s'insère l'Ecole des Métiers de la Métallurgie, nous tenterons la vérification de cette nouvelle hypothèse: la complicité du secteur privé de formation et du secteur public d'enseignement pour l'industrie. Au-delà du changement institutionnel défini au niveau national par les grandes lois sur l'Enseignement Technique (1), nous rattacherons ces dernières à l'évolution de l'Ecole des Métiers de la Métallurgie (2) qui connut et traversa ces épreuves et ces périodes, pour savoir comment les couples antagonistes formation-éducation et privé-public ajustèrent leurs objectifs pour contribuer au maintien du fonctionnement social.

Notre deuxième type d'interrogation, en corollaire, abordera le processus d'orientation scolaire à partir de notre échantillon. Entre-t-on dans l'enseignement technique comme on entre dans les Ordres, par profonde conviction, ou autre critère qui ne s'appuierait pas sur des considérations rationnelles ? Il ne semble pas que l'orientation ait été vécue intentionnellement par les intéressés. L'Ecole et le monde industriel eurent, selon les périodes, besoin de telle ou telle catégorie de personnel, possédant telle ou telle qualification. L'Ecole ajusta-t-elle ses objectifs aux besoins du secteur de la production ou anticipa-t-elle sur lui pour définir le monde économique de demain ? Agit-elle en institution instituant ou instituée ainsi que dominante ou dominée ? Quelques considérations portées sur la section de prothésiste-dentaire, sur la section de mouleur-noyauteur, sur la section de chaudronnerie

(1) Loi ASTIER de 1919

(2) Conventions entre la Chambre Syndicale de la Métallurgie et le Ministère de l'Instruction Publique puis de l'Education Nationale

permettront de mettre en évidence quelques indicateurs précieux d'interdépendance entre l'Ecole et l'industrie, avec ce que cela signifie en moyens, en contraintes. Certains textes et interventions écrites, auprès des partenaires sociaux et des instances supérieures de l'Education Nationale, de personnalités locales liées aux Ecoles de Métiers de la Métallurgie dévoileront peut-être un discours implicite, expliquant les décisions de création et de suppression de sections professionnelles. A partir de ces orientations politiques, nous observerons, dans notre échantillon, les critères d'orientation, d'affectation dans un type donné de section, d'adaptation à la profession, d'évaluation pour décerner les diplômes.

L'orientation scolaire, encore récente, a clarifié ses intentions. Mais comment l'Ecole vit-elle, tant institutionnellement que sociologiquement, cette notion d'orientation ? Que signifiaient les concours d'entrée dans l'enseignement technique quelques années auparavant ainsi que les dérogations accordées, parcimonieusement il est vrai, quand nous assistons, à présent, aux commissions académiques de recrutement par spécialité ? Là encore, qui retrouve-t-on dans l'enseignement technique ? Ne s'agit-il pas d'une orientation par la négative, c'est-à-dire par défaut d'accès à l'enseignement général ? "Qui" signifie autant une observation à partir des catégories socio-professionnelles des parents d'élèves, ce qui portera notre analyse sur une voie sociologique, qu'une considération psycho-pédagogique à partir de la notion d'échec scolaire (1), de formes d'intelligence, de milieu culturel (2), de savoir-faire et de faire-savoir et, pourquoi pas, de don (3) ?

(1) Guy AVANZINI "L'Echec Scolaire" (Le Centurion) 1977

(2) (3) P. BOURDIEU, F. OLIVIER, R. DIATKINE, J. ROMIAN,
in "l'Echec Scolaire: Doué ou non doué" G.F.E.N.
(Editions Sociales) 1975

Un autre aspect de l'orientation scolaire, centré sur notre population, abordera la durée d'études et l'âge d'entrée pour éclairer nos considérations précédentes. Il abordera ensuite les critères de maintien à l'Ecole des Métiers à partir, plus précisément, des causes de départ des élèves. Il étudiera, à partir des annotations contenues sur les fiches individuelles, sous l'aspect qualitatif et quantitatif, d'une part la fidélité de l'institution "enseignement technique" et, en particulier, "Ecole des Métiers" aux objectifs affichés et sous-entendus dans le projet éducatif pédagogique et, d'autre part, l'adaptabilité des jeunes face à l'Ecole et à la Formation.

L'orientation scolaire trouve son expression dans la diversité des spécialités et des qualifications préparées dans l'Ecole des Métiers de la Métallurgie. Si les qualifications recouvrent un aspect comptable établi ainsi que l'affectation à un poste de travail précis (1), comme nous le démontrerons au cours de notre développement sur la typologie des diplômes, nous ne pouvons pas admettre la pérennité des formations proposées au sein de l'institution scolaire. Ce serait, en premier lieu, nier l'évolution technologique du monde industriel et, en second lieu, reconnaître l'aspect statique de l'Ecole. Mais qui s'adapte à l'autre, encore une fois, l'Ecole ou l'Industrie ?

Un autre critère d'orientation notamment lié à l'âge, à l'origine sociale, à l'Histoire, nous fera aborder, du passé au présent, la formation professionnelle assurée par les confréries, le compagnonnage, l'apprentissage et l'éducation technique dispensée par l'Ecole. Chacune de ces voies de formation recouvre une réalité juridique,

(1) L.GEMINARD "Formation des Professeurs des Enseignements Techniques et Professionnels en Europe"

professionnelle, culturelle, spécifique mais comment, de nos jours, apprentissage et cycle d'enseignement technique co-existent-ils? Au-delà de l'analyse des objectifs réciproques, comment s'élabore l'orientation vers telle ou telle voie ?

Enfin, une autre source de questionnement sur l'orientation nous fera nous demander quelles passerelles existent entre formation technique/enseignement technique et enseignement général, après avoir analysé l'apparente absence de cloison à l'intérieur même des filières de formation au métier. Si la typologie des diplômes décerne une appartenance juridico-sociale, comment la passerelle qui permet l'accès d'un niveau de formation moyen à un niveau de formation supérieur situe-t-elle scolairement l'individu ? Autrement dit, comment s'effectue la sélection de l'élite manuelle à l'intérieur de l'enseignement technique ?

En scrutant les tendances de notre microcosme, peut-être trouverons-nous des éléments de réponse satisfaisants. Quels moyens l'institution scolaire met-elle en place pour permettre au sujet scolaire d' "échapper" à sa classe sociale originelle ?

Après l'exposé de ces voies de recherche qui nous amèneront à explorer l'institution au niveau global et au niveau local, à partir d'outils historiques en considérant l'évolution de l'enseignement technique sur plusieurs décades; d'outils psychologiques, sociologiques, statistiques, appliqués sur notre échantillon de référence, trouverons-nous matière à satisfaire notre curiosité intellectuelle sur l' Ecole des Métiers de La Métallurgie en tant qu'instrument de formation professionnelle puis d'enseignement technique ?

Mais notre réflexion ne s'arrêtera pas là ! Elle abordera la notion d'animation. En effet, faut-il considérer l'Ecole en général et l'Ecole des Métiers de la Métallurgie comme de simples agents de transmission, de reproduction du savoir-faire par la didactique, du faire-savoir par la pédagogie ou comme des lieux d'adaptation du jeune à la société, de responsabilisation, de socialisation ?

A ce sujet, les activités para-scolaires et péri-scolaires constituent des moyens de répondre à ces objectifs précisés, dans les textes respectifs, aux diverses institutions chargées d'assurer, d'assumer ceux-ci. Nous évoquerons donc les Coopératives Scolaires, les Foyers Socio-Educatifs, les Projets d'Activités Educatives. Autant de mobiles entendant et sous-entendant des préoccupations éducationnelles s'appuyant non pas sur un contenu scolaire mais sur l'animation de la communauté scolaire. Nous ne manquerons pas d'aborder le fonctionnement de ces diverses institutions qui vécurent, évoluèrent, disparurent, à l'Ecole des Métiers de la Métallurgie aussi bien dans le passé que depuis notre arrivée. Nous aborderons cette notion d'animation parce que nous l'intégrons parfaitement à notre "mission" de conseiller principal d'éducation" définie par la circulaire de 1972 et à notre "rôle et fonction" précisés dans la circulaire de 1982. Nous développerons cette notion d'animation parce que nous contribuâmes au maintien d'institutions péri-scolaires et parce que nous instaurâmes des institutions para-scolaires à l'intérieur du Lycée Technique d'Etat des Industries de la Métallurgie.

Nous confronterons ces expériences socio-éducatives vécues en quatre années de fonctionnement au L.T.E.I.M. à celles, similaires, connues dans des établissements scolaires de structure pédagogique différente.

Nous postulons que, malgré des objectifs scolaires affichés différents, l'institution permet la même ouverture dans le domaine de l'animation.

Mais nous ne prétendons pas représenter le seul agent incitatif à l'animation au sein de la communauté scolaire. Alors, nous sera-t-il permis de préciser nos conceptions sur l'équipe éducative en nous appuyant sur les objectifs de l'Ecole dans le domaine de la formation et de l'éducation au sens plein du terme.

L'Ecole forme-t-elle seulement l'ouvrier de demain ou bien encore le citoyen pour une autre société et, surtout, le sujet pour un autre objet ?

II METHODES

Pour entreprendre une recherche, il nous faut, certes, trouver "un sujet qui soit beau et agréable au lecteur"(1) mais faut-il qu'il le soit aussi pour l'auteur. Nous concevons difficilement une production intellectuelle qui n'émanerait pas du fond, du fonds de l'être. Toute recherche est affective quand elle porte sur les hommes ou sur le milieu auquel nous participons ou aurions souhaité participer ou lequel nous fascine et quand elle nous met en question avec le milieu. Pour entreprendre une tentative d'explicitation des mécanismes institutionnels ou relationnels, il nous faut puiser aux sources afin de les décrypter, de les analyser, de les situer, de les tester.

(1) J. RACINE "Sur la Manière d'Ecrire l'Histoire"
Oeuvres Complètes- Paris 1829 p 320

1. LES SOURCES ECRITES:TECHNIQUE DE RECHERCHE.

1.1. Sources Directes:Fiabilité et Traitement.

L'homme, quand il se double d'un administrateur, archive les documents non par goût et par plaisir de penser les découvrir à nouveau quelques années après, mais par nécessité professionnelle. Cependant, cette œuvre de conservateur s'exerce de manière sélective. Le chercheur se pose tout d'abord la question de la fiabilité des sources. Quand les documents émanent d'une administration, nous ne pouvons pas être saisi d'un quelconque doute sur leur authenticité. Nous consultons soit les textes du "Recueil des Lois et Règlements" soit le "Journal Officiel de la République" soit le "Bulletin Officiel de l'Education Nationale". Que les textes proviennent du niveau national ou de services spécifiques: cas des circulaires, les sources citées représentent une caution certaine et exhaustive.

En dehors de celles-ci, aisément repérables dans le temps et accessibles parce que classées méthodiquement par année, par numéro d'ordre de parution, il nous fut possible de consulter des documents échangés entre la direction de l'Ecole des Métiers et l'administration rectorale, académique, voire ministérielle, ainsi que patronale. Ceux-ci revêtent un intérêt local et témoignent d'une préoccupation ponctuelle: création ou suppression d'une section d'enseignement, conflit sur des critères d'évaluation, ou la participation à un jury d'examen de spécialité... Notre tâche se compliqua pour l'examen de ces documents. Si nous ne pouvions pas rejeter la fiabilité interne du message, nous ignorons si les traces

retrouvées témoignent de l'ensemble des échanges épistolaires ou si, par la suite de manques ou de pertes, nous travaillons sur une information fragmentaire. Elle se trouve déjà ainsi parce que les échanges verbaux n'apparaissent pas. Le chercheur historien questionne continuellement l'information pour la vérifier et, dans la mesure de ses possibilités, "recoller" les fragments collectés ici et là.

Comment exploiter ces documents ? Après notre première réserve sur l'authenticité, la fiabilité des sources écrites et leur fidélité, se pose pour nous une difficulté autre, relative au traitement de cette information. Nous n'entrerons pas dans des considérations basement matérielles de méthode de classement (thématique, alpha-numérique...). C'est dans cette phase d'enregistrement des données que l'informatique nous eût apporté gain de temps et d'efficacité. Nous eussions pu établir plus de corrélations dans l'analyse de phénomènes sociologiques que nous pressentions dans nos hypothèses de travail. Mais ne regrettons pas l'aide précieuse de cet auxiliaire créé pour se substituer à l'homme, qui procède laborieusement aux divers recoupements pour vérifier des corrélations qu'il suppose, des phénomènes qu'il suppose.

1.1.1. Le fichier du lycée.

Il constitue notre source première de collecte d'informations sur les élèves. Archivé méthodiquement par ordre alphabétique général pour les années 1923 à 1959, il le devint par ordre alphabétique annuel à partir de 1960. Les fiches recensent des données ordinaires, à savoir nom, prénom, date et lieu de

naissance de l'élève, dates d'entrée et de sortie de l'école, diplômes éventuellement obtenus, prix et récompenses; profession et domicile des parents; résultats trimestriels de l'élève. Ces données, que nous qualifions d'ordinaires puisque ce fichier historique ne comporte que des renseignements objectifs, se trouva augmenté de données subjectives. En effet, selon les périodes considérées, les membres de la direction rédigeaient des appréciations au contenu soit flatteur soit peu élogieux pour l'élève. Ces appréciations auraient pu aborder seulement des remarques sur les résultats scolaires mais ce cas se vérifie peu fréquemment. Par contre, nous rencontrâmes des remarques sur la personnalité de l'élève et parfois, sur sa famille. Si nous refusons cette forme de jugement sans avoir, à présent, démontré la véracité du contenu, c'est par déontologie. Pourquoi accumuler des informations exploitables ultérieurement pour satisfaire par exemple une demande de renseignements de la part d'un employeur ? Si elles servent l'individu lorsque les remarques revêtent un aspect positif, nous ne pouvons que regretter la communication de l'image d'un instant de la vie d'un être et la manifestation de cette perception subjectivée, passionnée. Au-delà du simple constat de la relation, nous demandons alors à notre document de livrer le contenu implicite de ce jugement retrouvé cinquante ans après.

Nous eussions pu consulter les dossiers scolaires des élèves pour détenir une deuxième source d'informations. Nous écartâmes cette possibilité pour deux raisons. La première, liée à la durée d'enregistrement, nous eût empêché d'embrasser la totalité des dossiers.

Nous retrouvâmes les dossiers d'élèves qui suivirent un cycle de formation des années 1960 à nos jours. Une information si parcellaire n'aurait pas apporté de matière différente de celle enregistrée à partir du fichier historique, pour répondre aux questions posées dans notre recherche. La deuxième, liée à la composition du dossier nous eût obligé à manipuler de nombreux documents. Nous aurions ainsi dispersé notre attention et dévié de notre recherche.

Nous appreciâmes le conservatisme des directions successives des Ecoles de Métiers. Sans celui-ci, toute recherche eût été vaine, faute de matière. Nous regrettons malgré tout une lacune pour l'année 1961. Recherchant nous-même des renseignements demandés par des familles sur un diplôme obtenu, nous constatâmes l'absence de traces pour cette année. Elle transparait dans notre tableau des effectifs reconstitués avec 70 fiches seulement (tableau annexe page 301). Pour nous déculpabiliser précisons qu'aucune disposition n'oblige à garder un fichier historique plus de cinq années consécutives. Mais, alors, le chercheur manquerait de nourriture !

1.1.2. Les archives.

Comment l'historien se contenterait-il de travailler sur une seule source s'il pense ne pas posséder un maximum d'éléments, s'il accorde une confiance relative au contenu et s'il estime peu satisfaisantes les informations reçues pour répondre au domaine particulier de sa recherche ? Il se tourne alors vers d'autres sources écrites, que nous appellerons archives pour les distinguer de l'archive: "fichier élèves" évoquée précédemment.

Trois lieux d'investigation se proposaient à nous. Nous explorâmes d'abord celui de l'Ecole des Métiers. Il nous fallut trier et prendre connaissance des archives classées au secrétariat de direction, aux services d'intendance et dans le bureau du chef d'établissement. Elles nous apportèrent un complément d'informations sur une période limitée: 1960 à 1978. En effet, ces dates correspondent à la période d'exercice du même proviseur. Le précédent directeur aurait-il retiré, détruit ou classé ses archives ? Non, car nous parvîmes à retrouver une abondante documentation sur la vie de l'Ecole, tout simplement dans un débarras jouxtant le magasin de matériel technique. Qui, mieux que l'ouvrier d'entretien connaissant les moindres recoins de la maison, eût pu nous permettre d'accéder à ces trésors cachés ? Nous retrouvâmes ainsi des pièces comptables fort anciennes. Mais elles n'intéressaient point notre recherche. Là encore, faut-il regretter la distinction entre pièces comptables et administratives qui s'archivent pour des durées différentes ? Certes, la place manque pour entreposer l'histoire dans des cartons. Aussi l'historien doit-il rassembler des morceaux épars, pour reconstituer l'ensemble à partir de lambeaux.

Nous pensâmes alors aux services académiques, dirigés en ce temps par Monsieur Belliard, inspecteur d'académie à Lyon, qui nous reçut brièvement puisqu'il ne pouvait pas satisfaire notre requête. Dans ce service départemental, les archives subissent une destruction systématique après cinq années de dépôt.

Nous nous tournâmes vers la troisième voie:

la Chambre Syndicale des Métiers de la Métallurgie. L'Ecole de Métiers doit ses origines privées au groupement patronal. Aussi pensions-nous retrouver de précieux documents. Cette fois, faute de temps, il ne nous fut pas permis de "fouiller" le passé. Notre démarche consista simplement à compléter les informations que nous reçûmes en abondance sur notre lieu de travail à l'Ecole de Métiers.

1.1.3. Pas ou peu de sources : pourquoi ?

Que ce soit à la Chambre des Métiers ou à l'Inspection Académique, il nous fut impossible de retrouver des documents anciens en raison de contraintes spatiales: pas d'endroit suffisamment développé pour entreposer une masse importante de correspondances, fiches, dossiers... et de contraintes temporelles: destruction après cinq ans.

Ces raisons auraient pu s'appliquer à l'Ecole des Métiers mais la nature des contraintes change. La place existe, le temps peut courir, on peut le reléguer dans des cartons au fond d'un placard. Qui pensera les rechercher là et, d'abord, qui peut ressentir le besoin de chercher ? Mais quoi ?

Nous abordons une contrainte d'un troisième genre: psychologique. Les responsables de services n'apprécient pas la curiosité, fut-elle intellectuelle, des subalternes. Il nous fallut demander une autorisation aux autorités supérieures pour fouiller sur place. On nous répondit que cela doit se régler sur place. L'autorisation fut toutefois accordée, oralement! Craignait-on de voir le chercheur découvrir des documents compromettants ou compromettant l'institution, ses représentants,

ses responsables ? Nous attribuons plutôt cette réserve, ce réflexe de protection, à la crainte de prendre part à la responsabilité des propos que tiendra le chercheur.

Surmonté ce premier barrage, nous dûmes faire admettre notre curiosité à explorer des documents au secrétariat. "Vous me les rendrez bien, c'est précieux", "Vous allez tout changer de place, on ne s'y retrouvera plus", "Il vous en faut encore ?" Nous ne citerons pas toutes les remarques opposées à notre recherche. Elles traduisent une peur du bouleversement. Chacun possède son système de classement, plus ou moins méthodique. Il n'entre pas dans le droit du chercheur de le critiquer. Nous ne pouvons pas empêcher autrui de se sentir intérieurement jugé sur ses méthodes de travail, quand bien même ne serait-ce pas le cas ! Peut-être faut-il également percevoir un jugement tacite sur l'absence d'intérêt porté au maintien des archives du prédécesseur. Il fallut beaucoup de tact, de persuasion, de la part du chercheur pour faire admettre le bien fondé de sa requête, l'intérêt de sa recherche et le soin apporté à déchiffrer le passé. Remercions également ces personnes pour leur effort de compréhension et leur patience à tolérer notre intrusion.

1.2. Témoignages et Recoupements: Technique de l'Enquête.

Parce que notre recherche abordait un matériau humain, nous souhaitâmes compléter notre information tangible, écrite, par une source personnalisée. Après avis de recherche par voie de la presse et de la radiophonie sur les stations libres, nous ne pûmes aucunement trouver d'écho. La solution de l'association

des anciens élèves de l'Ecole des Métiers ne permit pas plus de satisfaire notre demande. Elle détenait des listes aussi anciennes que celles constituées par nos soins après enregistrement du fichier historique des élèves. Par contre, certains noms ne demeuraient pas inconnus. Il fallait donc profiter de cet indicateur parcellaire auquel un second s'adjoignit. Dans notre entourage personnel et professionnel, nous retrouvâmes, d'une part, d'anciens élèves et, d'autre part, d'anciens élèves, pères de famille souhaitant inscrire un enfant à l'Ecole des Métiers. Ce n'est pas sans émotion que ces derniers évoquèrent leurs souvenirs. Aussi profitâmes-nous des circonstances pour remettre à ces personnes, un questionnaire élaboré par nous, afin de recenser certains indicateurs pour vérifier nos hypothèses (1).

2. SOURCES ORALES.

Dans l'arsenal du chercheur, après l'examen des documents, il lui reste la tradition orale. Elle ne porte pas le même caractère de fidélité que celle rencontrée dans la tradition orale des sociétés africaines, par exemple, mais nous pouvons lui accorder un crédit certain en pratiquant le test de la concordance.

Le récit se trouve affectivé par le narrateur, qui fait appel à sa mémoire. Mais restitue-t-elle fidèlement les faits ou à cette resurgence s'ajoute-t-il de la nostalgie, de la rancœur...? Nous devons donc juxtaposer les témoignages recueillis pour établir un contexte fiable. En ce qui concerne le cadre historique, la nomenclature des diplômes,

(1) le questionnaire se trouve pp 379-380 en annexe

la structure pédagogique des établissements, nous perçûmes des écarts significatifs mais les textes disponibles permirent de rétablir la chronologie et ses caractéristiques.

Nous rencontrâmes particulièrement d'anciens élèves devenus professeurs d'enseignement technique dans la même école. Trois d'entre eux nous apportèrent de précieux renseignements, même si leur mémoire ne reflétait pas exactement celle du temps.

Pour explorer cette source d'information, le chercheur batit une technique de l'entretien pour cerner directement les éléments de réponse souhaités et pour éviter au maximum la subjectivité.

Voici posées notre méthodologie de recherche et les contraintes que tout chercheur en général et nous en particulier, rencontre pour affiner ses connaissances, en élaborant une méthode personnelle, empirique de travail, tout en s'appuyant sur la démarche d'autrui pour fortifier la sienne, pour atteindre une efficience qui soutiendra son travail.
